

Les évêques polonais appellent les élus à abroger le droit à l'avortement eugénique

Article rédigé par *Michel Janva*, le 11 janvier 2018

source[Présent]"L'initiative citoyenne [Zatrzymaj aborcje](#) (« Arrêtez l'avortement ») qui a recueilli **environ 830 000 signatures de citoyens contre les avortements eugéniques** – les interruptions médicales de grossesse (IMG) dites « thérapeutiques » en novlangue – est depuis la fin du mois de novembre entre les mains des députés polonais.

Le parlement polonais a trois mois à compter du dépôt des signatures pour examiner un tel projet de loi citoyen. Le maréchal (président) de la Diète, la chambre basse du parlement, a porté la première lecture du projet de loi contre les avortements eugéniques **au 10 janvier**. Les députés décideront alors s'ils souhaitent renvoyer en commission le texte soumis par le comité organisateur de l'initiative citoyenne ou le rejeter. [...]

Les chances de voir cet amendement adopté sont réelles. Le parti social-conservateur Droit et Justice (PiS), qui dispose d'une petite majorité absolue des sièges au parlement, se revendique chrétien-démocrate, et la plupart de ses députés sont des catholiques pratiquants. On trouve aussi des catholiques pratiquants dans les autres partis, notamment au sein de l'alliance de conservateurs et de nationalistes Kukiz'15 et du parti agraire PSL (qui gouvernait avec la Plateforme civique – PO – quand Donald Tusk était Premier ministre). La PO, malgré sa dérive vers la gauche libertaire (il s'agissait avant d'un parti libéral-conservateur qui se revendiquait aussi chrétien-démocrate), a encore dans ses rangs quelques députés catholiques hostiles aux avortements eugéniques, de même que l'autre parti libéral-libertaire Nowoczesna.

Au cas où certains de ces députés catholiques hésiteraient, les évêques de Pologne ont fait lire dans toutes les églises du pays pour le dimanche de la Sainte-Famille (le 31 décembre) un appel directement adressé aux députés et sénateurs chrétiens, afin qu'ils soutiennent cette initiative citoyenne. Les évêques ont rappelé que nous n'avons pas le droit de mettre nous-même fin à une vie humaine quelle que soit l'étape de cette vie, et que « les croyants comme les non-croyants sont appelés à protéger la vie de la conception à la mort naturelle » car « nous avons tous vocation à aimer et accueillir les plus faibles et non pas à les tuer », et « il ne peut être question de tuer autrui, et en particulier les enfants handicapés ou malades ». La conférence des évêques de Pologne a, dans son appel, qualifié de profondément immorale la disposition « eugéniste [de la loi polonaise] qui permet de tuer ces personnes »."